



COMMUNE DE LOCHWILLER
Département du Bas-Rhin

BULLETIN D'INFORMATION

Lochwiller, le 19/11/2014

Chers habitants,

Suite à l'audience que j'ai obtenue auprès du préfet, la réunion de travail s'est tenue ce jour à l'hôtel de la préfecture à Strasbourg.

Je vous transmets un résumé du calendrier des actions qui seront menées durant les prochains mois :

- décembre 2014 : le préfet prend un nouvel arrêté demandant au propriétaire et aux entreprises ayant effectué le forage d'engager les réparations de colmatage
- après un délai de 2 mois, sans réaction de leur part, l'état se substituera à eux et effectuera les démarches pour lancer les travaux
- mars 2015 : appel d'offre auprès des entreprises pour colmater le puits
- juin 2015 : démarrage des travaux
- été 2015 : fin des travaux de colmatage

En parallèle, une étude, payée par l'état, sera menée par GEODERIS sur l'ensemble du village pour confirmer la non extension du phénomène de gonflement.

Les relevés topographiques seront maintenus sur plusieurs mois pour contrôler la stabilité du sol.

Lorsque le puits sera colmaté, le fond Barnier se substituera au FGAO, dans le cadre d'une déclaration de catastrophe naturelle.

Pour tout renseignement, je suis à votre disposition :

- A la mairie durant la permanence du lundi de 17h à 19h
- Par mail : mairie-lochwiller@outlook.fr
- Sur rendez-vous

Le Maire
Danièle EBERSOHL

